

ADDENDUM – ÉVALUATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PROJET MINIER AURIFÈRE CANADIAN MALARTIC

PRÉSENTÉ À CORPORATION MINIÈRE OSISKO
PAR SECOR-TAKTIK

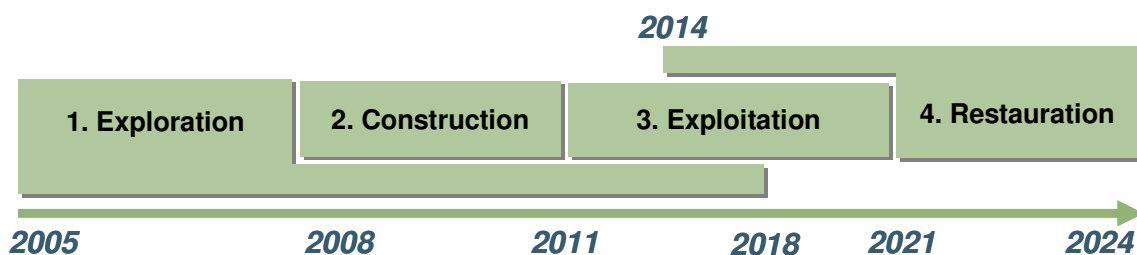
23 JANVIER 2009

SOMMAIRE EXÉCUTIF

En décembre 2007, la Corporation minière Osisko (Osisko) a confié à SECOR-Taktik le mandat de procéder à l'évaluation des retombées économiques de son projet Canadian Malartic. Ce projet vise à mettre en valeur un gisement au-dessus d'une ancienne exploitation sous-terrainne située à Malartic en Abitibi afin d'en extraire du minerai d'or et d'effectuer le traitement de cette matière. Le rapport d'évaluation de ces retombées a été déposé en avril 2008¹. Il reposait sur le scénario de construction et d'exploitation envisagé en mars 2008. Un nouveau scénario a été développé en décembre 2008 par Osisko afin de tenir compte des renseignements additionnels disponibles. Afin de broser un portrait des impacts économiques qui prennent en considération les ajustements prévus, Osisko a demandé à SECOR-Taktik de procéder à une actualisation de son évaluation. Le présent document résume les résultats de cet exercice d'actualisation.

Comme pour le document d'avril 2008, l'exercice a consisté à évaluer les impacts économiques associés à l'ensemble des travaux et activités du projet, et ce, sur le cycle complet de la durée de vie du projet. Le schéma suivant présente les quatre grandes phases associées au cycle complet du projet. La phase d'exploration et d'analyse a été amorcée en 2005, mais s'est intensifiée en 2007. La phase de pré-construction a débuté à la fin 2008 et s'accélérait en 2009-2010 si toutes les étapes réglementaires sont franchies avec succès et dans les délais prévus. Selon cet échéancier, la phase d'exploitation s'amorcerait au début 2011. Elle s'étalerait sur 10 ans, mais pourrait être appelée à se prolonger selon les résultats des activités d'exploration sur les territoires limitrophes. La restauration du site commencerait dès 2014 puisqu'une approche en continue est proposée et elle se terminerait en 2024.

QUATRE GRANDES PHASES DU PROJET CANADIAN MALARTIC



Sur la base des données financières de décembre 2008 fournies par Osisko, SECOR a utilisé le modèle d'analyse de l'Institut de la statistique du Québec pour cerner l'impact économique dit « statique » du projet (évaluation des retombées économiques directes et indirectes du flux des dépenses prévus). Ce modèle constitue l'outil de référence pour des analyses de retombées économiques sur l'économie québécoise.

¹ Voir SECOR-TAKTIK, *Retombées économiques du projet minier aurifère Canadian Malartic*, Avril 2008.

Selon les estimations actuelles, le projet Canadian Malartic contribuerait sur le cycle complet de la durée de ce projet (2005-2024) à

- Générer une valeur ajoutée totale dans l'économie québécoise de **1 531,1 millions de dollars**²
- Soutenir **14 459 emplois** au Québec;
- Produire des recettes fiscales pour le gouvernement du Québec de **484,7 millions de dollars**, incluant la parafiscalité, de même que des recettes fiscales de **270,5 millions de dollars** pour le gouvernement fédéral.

Le tableau suivant présente ces résultats pour chacune des principales phases du projet Canadian Malartic.

	PHASE D'EXPLORATION	PHASE DE CONSTRUCTION	PHASE D'EXPLOITATION*	PHASE DE RESTAURATION
Valeur ajoutée au Québec (en millions de dollars)	123,6	257,5	108,1	68,4
Emplois soutenus (en équivalent emplois-années)	822,6	2 851,8	1 003,5	749,2
Recettes fiscales et parafiscales Québec (en millions de dollars)	21,7	43,3	41,1	8,8
Revenus fiscaux et parafiscales Fédéral (en millions de dollars)	9,7	17,9	23,9	3,7

*Note : Sur une base annuelle

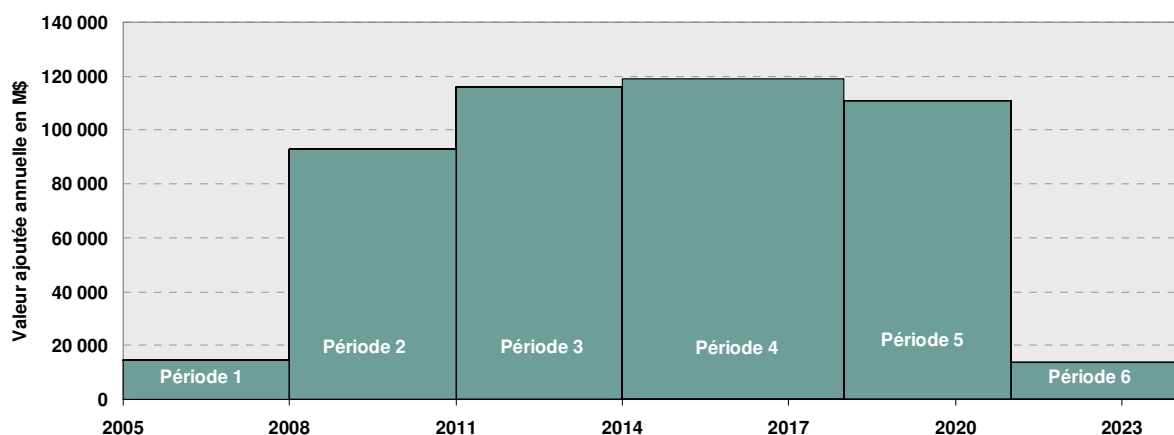
Le nouveau scénario implique des retombées économiques un peu plus basse que dans le rapport d'avril 2008. Si le budget de construction est légèrement plus élevé, la période d'exploitation a été diminuée. La combinaison de ces deux effets fait en sorte que les retombées économiques globales diminuent d'environ 10 %. Elle demeure par ailleurs majeures, autant en termes absolus que relatifs, particulièrement à l'échelle de la région d'Abitibi.

On peut aussi analyser les retombées du projet selon leur évolution dans le temps. Pour ce faire, on a distingué six (6) périodes différentes d'activités. Le tableau qui suit présente le profil des emplois annuels selon ces diverses périodes. On remarque notamment qu'une très grande majorité des emplois soutenus prévus seront localisés en région. Sur l'ensemble du cycle de vie du projet, on estime que la région de l'Abitibi accaparera 77 % des emplois directs et indirects générés par le projet Canadian Malartic.

² Il est important de noter que l'ensemble des chiffres présentés dans ce document sont en \$US. Cette approche a été utilisée pour s'harmoniser avec les autres communications d'Osisko. Les données de coûts et d'investissements de la firme sont toujours exprimées en dollar américain. Si l'on désire obtenir les valeurs en dollar canadien, le taux de conversion de décembre 2008 était de 1,18.

PÉRIODE DE PROJET	PHASES D'ACTIVITÉS CONCERNÉES	NOMBRE D'EMPLOIS ANNUELS <u>DIRECTS</u> POUR LA PÉRIODE	NOMBRE D'EMPLOIS ANNUELS <u>INDIRECTS</u> POUR LA PÉRIODE	% EMPLOIS <u>DIRECTS ET INDIRECTS</u> EN RÉGION
Période 1 (2005-2008)	Phase d'exploration intensive	61	93	77 %
Période 2 (2008-2011)	Phase de construction et début de l'exploration continue	383	604	82 %
Période 3 (2011-2014)	Début de la phase d'exploitation et continuation de l'exploration en mode continu	456	582	77 %
Période 4 (2014-2018)	Phase d'exploitation, et amorçe de la restauration continue	463	607	78 %
Période 5 (2018-2021)	Phase d'exploitation et de restauration continue	448	587	77 %
Période 6 (2021-2024)	Phase de restauration finale	38	85	76 %

On peut également analyser les impacts du projet en termes de valeur ajoutée. Il importe de rappeler que la valeur ajoutée correspond à la véritable création de richesse au Québec. Le schéma qui suit illustre la contribution annuelle du projet Canadian Malartic à cet égard.



Le projet Canadian Malartic contribuerait également à générer des retombées économiques dynamiques. Les impacts économiques dynamiques s'avèrent toutefois beaucoup plus difficiles à évaluer et, surtout, à quantifier. L'analyse s'est concentrée sur certains de ces impacts seulement et ne constitue nullement un portrait exhaustif des effets dynamiques du projet Canadian Malartic. Il s'attarde à trois type de retombées dynamiques : (i) des effets induits, (ii) des effets structurants et (iii) des coûts évités³.

³ À noter que l'actualisation de décembre 2008 modifie seulement la composante « Coûts évités ». Ce bénéfice du projet Canadian Malartic augmente en raison de l'augmentation des standards utilisés pour la reconstruction de certains bâtiments institutionnels.

Les **effets induits** proviennent des dépenses de consommation des « travailleurs hors région » réalisées dans la région et des dépenses de consommation issues des « revenus supplémentaires » des travailleurs de la région. Dans ce dernier cas, il importe de signaler que les emplois directs créés par le projet Canadian Malartic sont globalement très bien rémunérés, particulièrement si on les compare avec les revenus moyens de travail du territoire à l'étude. Ces effets induits correspondent à des dépenses de consommation additionnelles dans la région de près de 8 millions \$ par année. Il s'agit d'une contribution non marginale quand on prend en considération le fait que plusieurs commerces de la région, notamment à Malartic même traversent une période très difficile.

Le projet générera aussi des **effets structurants**. On peut penser notamment à l'impact sur le développement de la filière aurifère québécoise, ou encore, à la revitalisation de la communauté de Malartic. Dans le premier cas, il importe de souligner que le projet Canadian Malartic comporte plusieurs spécificités qui pourraient devenir porteuses pour la filière minière aurifère. Parmi les principaux éléments structurants du projet, on peut mentionner :

- Le développement d'une minière québécoise intégrée;
- L'utilisation de méthodes innovatrices;
- Un renforcement du positionnement de l'industrie aurifère québécoise.

La communauté de Malartic peut aussi tirer plusieurs bénéfices économiques du projet Canadian Malartic. Parmi les principaux éléments structurants du projet, on peut mentionner :

- L'augmentation des revenus de la communauté
- L'amélioration de l'offre commerciale
- L'accroissement des investissements et de la valeur foncière

Enfin, le projet Canadian Malartic pourrait générer des gains monétaires significatifs pour certains organismes publics ou parapublics. Ces gains, ou **coûts évités**, découlent de la prise en charge de travaux par Osisko et/ou du transfert de bâtiments à ces organismes. En utilisant une approche conservatrice, on évalue ces gains monétaires à 24,9 millions de dollars pour l'ensemble des organismes concernés.